

Conditions générales du séjour " Objectif Mars "

Du 11 au 19 Juillet 2022

Inscription du 12 au 18 Mai 2022



Les Dates, lieu et transport

Le séjour est prévu du lundi 11 au mardi 19 juillet 2022. Les jeunes seront hébergés au gîte " Les Dolmens " à Bougon (79).

Le transport aller/retour se fera par véhicule 9 places au départ de la place d'Erquinghem-Lys. Les horaires précis vous seront communiqués ultérieurement.

Les modalités de fonctionnement

Les jeunes devront faire preuve de respect envers les personnes, le matériel et les locaux. Le respect du calme et du temps de repos de chacun seront mis en avant afin de permettre à chacun de vivre pleinement ses vacances.

Les jeunes participeront aux tâches de la vie collective : préparation des repas, vaisselle, entretien des parties communes. Ils seront responsables du maintien de la propreté et du rangement de leur chambre.

L'équipe d'animation mettra en place des règles de vie avec les jeunes et veillera à leur application.

Toute attitude ou comportement inacceptable (dangereux, violent, nuisible pour le groupe ou refus des règles définies) peut amener le jeune à être renvoyé dans sa famille.

Les frais alors engagés seront intégralement à la charge des parents et aucun remboursement du séjour ne sera effectué.

Les parents viendront chercher leur enfant en cas de COVID déclaré.

Les modalités de paiement

La participation familiale est fixée en fonction du quotient familial de la CAF et payable en deux versements soit :

$QF < ou = 369$

164,00 €

$370 < ou = QF < ou = 600$

173,00 €

$QF < ou = 601$

182,00 €

Le remboursement ne se fera que de manière exceptionnelle et sous les conditions suivantes :



Certificat médical interdisant la participation au présent séjour



Difficulté familiale imprévue



Avant le 24 juin : Le remboursement total



Après le 24 juin : Le premier versement restera acquis à la mairie, sauf si la place est pourvue par un autre jeune.